

bureau de poste construit, tandis qu'on laisse sans édifices publics des localités qui ont quatre fois l'étendue et dix fois les recettes de Strathroy, qu'on y loue un logement inférieur, qu'on considère suffisant pour le service public à ces endroits. Il y a encore mon honorable ami, le ministre de la marine et des pêcheries. On a dépensé beaucoup d'argent pour des édifices publics dans son comté. On me dit que dans la ville de Pictou, il y a un très grand édifice public et que les citoyens de la ville songent sérieusement à abandonner leurs propres résidences pour aller se loger dans cet édifice public.

M. TUPPER : L'honorable député me permettra de lui dire que cet édifice a été construit par M. Mackenzie.

M. MILLS (Bothwell) : L'honorable ministre sait bien que sa ville n'a pas progressé. Elle a rétrogradé.

Cet édifice est assez grand pour contenir les habitants de l'endroit, et je suppose que l'honorable ministre peut leur fournir le combustible et la lumière gratuitement. On me dit, cependant, que l'honorable ministre a promis de construire un autre édifice public dans cette ville, parce que celui qui existe actuellement n'est pas assez grand pour les besoins de l'endroit. L'honorable ministre voudrait-il nous dire si cela est vrai ?

M. TUPPER : Je n'ai promis aucun édifice public à la ville de Pictou.

M. MILLS (Bothwell) : Et le gouvernement n'a pas l'intention de construire un édifice public dans cette ville ?

M. TUPPER : J'espère qu'il y en sera construit sous peu de temps.

M. MILLS (Bothwell) : Quelle sorte d'édifice ?

M. TUPPER : J'espère que le gouvernement fournira au comté tous les édifices publics dont le comté a besoin ; mais je n'ai jamais promis, ni en particulier ni en public, d'en construire un seul.

M. MILLS (Bothwell) : Je suppose que l'honorable ministre a dit qu'il était nécessaire d'en construire un ?

M. TUPPER : Je crois que cela est nécessaire, en effet.

M. MILLS (Bothwell) : Naturellement, les gens ont dû comprendre qu'en disant cela, l'honorable ministre voulait faire entendre que la chose se ferait, et sans doute, il fera ce qu'il juge nécessaire de faire.

M. TUPPER : Nous aviserons quand le moment sera venu.

M. MILLS (Bothwell) : Sans doute, on fera construire cet édifice, puisqu'on reconnaît que cela est nécessaire.

M. TUPPER : Sur quel item l'honorable député discute-t-il ? Nous ne demandons pas de crédit pour le comté de Pictou.

M. MILLS (Bothwell) : Nous parlons du principe général.

L'ORATEUR-SUPPLÉANT : Cela est hors d'ordre.

M. TUPPER : De quel crédit est-il question ?

M. MILLS (Bothwell) : C'est l'honorable ministre lui-même qui nous fournit en ce moment un sujet de discussion, car il a fait une proposition et il dit qu'il est nécessaire de dépenser une grosse

M. MILLS (Bothwell).

somme d'argent à cet endroit, et j'appelle l'attention de la chambre sur le fait que dans les estimations qui nous sont en ce moment soumises, le gouvernement n'a pas suivi le principe qu'il a lui-même énoncé à la dernière session, savoir : que la construction d'édifices publics doit être entreprise d'abord dans les localités peuplées où il se fait beaucoup d'affaires et où le trésor retire un revenu considérable ; que c'est là qu'il faut d'abord construire des édifices publics pour l'accommodement des gens. Dans les estimations qu'on nous soumet à l'heure qu'il est, on a adopté un autre principe que celui qui a été énoncé par l'honorable ministre lui-même, lorsqu'il s'est agi de son propre comté.

M. STAIRS : Je crois que nous devrions adopter ce crédit pour le bureau de poste de Dartmouth. Si les honorables députés de la gauche savaient dans quel état se trouve depuis plusieurs années le bureau de poste de Dartmouth, ils n'hésiteraient pas à voter en faveur de ce crédit. Dartmouth est une ville importante, située au milieu d'une région importante dont les habitants ont beaucoup souffert depuis quelques années du manque d'accommodement qu'ils ont dans les édifices publics. Je crois que l'honorable député a été malheureux dans ce qu'il a dit de l'édifice public de la ville de Pictou ; car, comme l'a dit l'honorable député de Pictou (M. Tupper), c'est le gouvernement-Mackenzie qui l'a fait construire.

M. LANDERKIN : De quel édifice parlez-vous ?

M. STAIRS : Je veux parler du seul édifice public qui existe à Pictou, des bureaux de la douane.

M. LANDERKIN : J'ai en mains un rapport qui démontre que cet édifice a été construit en 1872.

M. STAIRS : J'ai vu le crédit moi-même il y a quelques jours.

M. LANDERKIN : Vous feriez mieux de donner vos chiffres.

M. STAIRS : Il y a quelque temps, je relisais les débats dans le *Hansard* et j'y ai découvert que le crédit destiné à la ville de Pictou avait été voté par le gouvernement Mackenzie et qu'il y a eu alors une discussion au sujet de la construction de ces bureaux de douane.

M. LANDERKIN : Je rappelle l'honorable député à l'ordre ; il a dit une chose contraire à ce qui est contenu dans les documents publics et je lui demandé de se rétracter.

M. STAIRS : Je n'ai aucune raison de me rétracter. J'ai dit que j'avais lu dans le *Hansard* une discussion au sujet d'un crédit voté pour faire construire un édifice à Pictou et que cela se passait sous le gouvernement Mackenzie. Si ce projet avait été conçu en 1872, comme le dit l'honorable député, le gouvernement Mackenzie pouvait y renoncer. L'honorable député de Bothwell dit que c'est l'habitude du gouvernement de construire des édifices publics dans les villes qui ont élu ses candidats. Je sais que l'année dernière, l'ancien député de Halifax (M. Jones) a demandé qu'on construisit un édifice public dans la ville de Dartmouth et à cette époque il pensait qu'un adversaire du gouvernement serait élu dans le comté de Halifax ; je suis certain qu'il pensait alors être réélu dans ce comté. Pour que les honorables députés de la gauche comprennent bien que la construction de bureau, publics dans la ville de Dartmouth est